



SYSTÈME DE MANAGEMENT DU RISQUE SANITAIRE LIÉ AU « COVID-19 »

L'adoption d'un système de management du risque sanitaire (« SMRS ») vise à permettre au musée BELvue de procurer un lieu de travail, des installations et des équipements sûrs et sains, afin d'éviter l'apparition de pathologies liées à l'accès à ses locaux et à l'utilisation de ses services. Il permet de fournir un cadre pour la gestion des risques associés et de mettre en place des mesures de prévention et de protection efficaces.

Les protocoles décrits ci-dessous ont été créés en accord avec la Direction et les Ressources Humaines de la Fondation Roi Baudouin. Ils ont été mis en œuvre et appliqués à partir du 18 mai 2020 pour la réouverture du musée au public. Ils ont été adaptés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes du gouvernement. Ils sont susceptibles d'évoluer encore.

Toute situation « non conforme » aux mesures décrites ci-dessous doit être immédiatement rapportée par écrit (e-mail) à Mme An Lavens, responsable du musée BELvue, office@belvue.be.

1 - Protocole d'accès au lieu de travail pour les membres du personnel

Ce protocole reprend les mesures mises en place pour assurer la sécurité et l'hygiène du personnel dans l'enceinte du musée.

1.1 – Auto-évaluation de Santé

Chaque membre du personnel est invité·e à effectuer une auto-évaluation de son état de santé avant de se rendre sur le lieu de travail.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les symptômes les plus fréquents de la COVID-19 sont la fièvre, la toux sèche et la fatigue. D'autres symptômes moins courants peuvent également apparaître, comme des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, des maux de tête, une conjonctivite, des maux de gorge, une diarrhée, une perte du goût ou de l'odorat, une éruption cutanée ou une décoloration des doigts de la main ou du pied.

En cas de symptômes discrets comme une toux ou une fièvre légère, les membres du personnel sont invité.es à rester chez eux et à s'isoler tout en surveillant les symptômes.

En cas de difficultés à respirer ou de douleur/d'oppression dans la poitrine, les membres du personnel sont invité.ées à consulter immédiatement un médecin.

1.2 - Mesures à respecter par les membres du personnel

- Chaque membre du personnel est invité·e à respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale prescrites par le Conseil National de Sécurité.
- Le port du masque est obligatoire dans les espaces publics du musée et pour tout déplacement dans le bâtiment et partout où la distanciation social n'est pas possible.

- Chaque membre du personnel a ses propres clavier, souris, casque audio et chaise étiquetés de ses initiales, qu'il-elle doit ranger lorsqu'il-elle quitte son poste de travail. Les espaces de rangement de chacun-e sont définis et étiquetés.
- Chaque membre du personnel doit nettoyer son plan de travail, son écran et les accoudoirs de son fauteuil avec un produit désinfectant lorsqu'il-elle quitte son poste de travail.

1.3 - Mesures mises en place pour assurer la sécurité des membres du personnel

- Chaque membre du personnel reçoit trois masques en tissu, un flacon de gel antibactérien et une boîte de lingettes désinfectantes.
- Le musée s'est équipé d'un thermomètre infrarouge afin de pouvoir identifier sans risque les personnes pouvant présenter des symptômes caractéristiques du COVID-19.
- Des masques et gants jetables sont disponibles à la réception.
- Six distributeurs de gel antibactérien sont installés dans les espaces destinés au personnel.
- Un lave-main avec savon est mis à la disposition des équipes du service éducatif « eduBEL » et des intervenants extérieurs au niveau -1.
- Deux écrans en plexiglas sont installés à la réception afin de protéger les échanges entre le personnel et les visiteur·euses.
- Le nombre de personnes autorisées derrière le desk à la réception est limité à deux.
- Afin de garantir une distance suffisante entre les postes de travail, le nombre maximum de personnes présentes dans le bureau du niveau +2 est limité à huit sur une même journée.
- Les membres du personnel sont présent·es au bureau deux jours par semaine avec un jour facultatif. Les autres jours sont prestés en télétravail.
- Les postes de travail sont numérotés et un planning des jours de présence et des places attribuées est disponible sur le serveur et affiché à l'entrée du bureau.
- Les commandes et livraisons sont réceptionnées et stockées dans une pièce à part du musée et ne sont pas ouvertes avant 48h.

2 - Protocole d'accès au bâtiment pour les personnes externes

Ce protocole reprend l'identification des zones d'accès, équipements ou installations qui permettent l'accès au bâtiment pour les personnes externes ainsi que les mesures mises en place pour assurer la sécurité et l'hygiène du personnel, des prestataires externes, des groupes scolaires et des visiteur·euses qui pénètrent dans l'enceinte du musée.

2.1 - Mesures à respecter par les prestataires externes

Il est demandé aux prestataires externes de respecter les mesures suivantes :

- Les prestataires externes sont invité·es à effectuer une auto-évaluation de leur état de santé avant de se rendre dans l'enceinte du musée.

- Les prestataires externes sont invité·es à respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale prescrites par le Conseil National de Sécurité.
- Le port du masque est obligatoire dans les espaces publics du musée et pour tout déplacement dans le bâtiment et partout où la distanciation sociale n'est pas possible.
- Les prestataires externes sont invité·es à remplir un document avec leur coordonnées afin que celles-ci puissent être utilisées si nécessaire pour le contact-tracking.

2.2 - Mesures à respecter par les groupes scolaires participant à des workshops dans l'enceinte du musée

Il est demandé aux groupes scolaires participant à des workshops dans l'enceinte du musée de respecter les mesures suivantes :

- L'animateur·rice accueille le groupe à l'entrée du musée, sous le porche.
- Pendant que l'animateur·rice enregistre le groupe à l'accueil, l'enseignant.e et les élèves sont invités à patienter sous le porche.
- Les élèves sont invité·es à suivre les marquages au sol pour se rendre dans le local où se déroule le workshop.
- Les élèves sont invité·es à désinfecter leurs mains avant de rentrer dans la salle du service éducatif.
- Si un élève doit sortir des locaux du service éducatif, il doit désinfecter à nouveau ses mains avant de revenir dans les locaux du service éducatif.
- Une place fixe est attribuée à chaque élève dans la salle où se déroule le workshop.
- Les élèves sont invité·es à utiliser leur propre matériel.
- Le port du masque est obligatoire pour l'animateur·rice et les enseignant·e·s pendant toute la durée du workshop.
- Le port du masque est obligatoire pour les élèves du secondaire.

2.3 - Mesures mises en place pour assurer la protection des groupes scolaires participant à des workshops dans l'enceinte du musée

- Un distributeur de gel antibactérien est à disposition des groupes à l'entrée du service éducatif.
- Une station lave-mains mobile avec savon est mise à disposition dans les locaux du service éducatif.
- La salle où se déroule le workshop est aérée en continu. En cas de froid, les élèves sont invité·es à garder leur veste.
- Le taux de CO2 est maintenu en dessous de 800 ppm. Ce niveau est contrôlé grâce à un moniteur installé dans chaque salle.
- À la fin du workshop, les élèves, l'animateur·rice et l'enseignant·e désinfectent tous les matériaux qu'ils ont touchés. Des pulvérisateurs et des essuie-tout jetables sont mis à leur disposition à cet effet.

2.3 - Mesures à respecter par les visiteurs du musée

Ces mesures sont affichées sur un panneau à l'entrée du musée, ont été envoyées dans la newsletter du musée et sont reprises sur le site internet du BELvue.

- Le port du masque est obligatoire. Les visiteur·euses qui n'en ont pas peuvent acheter un sachet avec un masque et des gants à l'entrée du musée.
- Les visiteur·euses doivent suivre le parcours indiqué par les flèches au sol.
- Il est demandé aux visiteur·euses de garder 1,5 mètres entre les bulles.
- Il est demandé aux visiteurs·euses de nettoyer leurs mains régulièrement aux différentes stations de désinfection présentes dans le bâtiment.
- Il est demandé aux visiteurs·euses de ne toucher les exemplaires de consultation qu'avec des mains ou des gants propres.
- Les visites en groupe se font avec un maximum de 15 personnes appartenant à une même bulle.

2.4 - Zonage présentant les niveaux de risque par localisation

Le zonage (voir pièce jointe) reprend l'identification des zones, équipements et installations nécessitant des mesures adaptées. Ces mesures sont listées dans le point suivant.

2.5 - Mesures mises en place pour assurer la protection des visiteurs·euses

2.5.1 - Dans tout le musée

- Un panneau reprenant les mesures à respecter dans les espaces intérieurs et extérieurs du musée est situé à l'entrée.
- Les mesures de distanciation sociale et d'hygiène sont rappelées par la signalisation au sol et aux murs à l'accueil, ainsi que sur les portes individuelles des toilettes.
- Six distributeurs de gel antibactérien sont répartis dans le musée à des endroits-clés du parcours (au début, avant un escalier, à la sortie, etc.).
- Il est fortement recommandé aux visiteur·ses de réserver leur ticket en ligne avant leur venue au musée et ce, pour pouvoir contrôler et limiter l'affluence.
- Les visiteur·ses n'ayant pas réservé sont invités à remplir un document avec leur coordonnées afin que celles-ci puissent être utilisées si nécessaire pour le contact-tracking. Ce document est conservé 14 jours puis détruit.
- Les coordonnées des personnes ayant réservé sont enregistrées dans le système de réservations du musée et peuvent être utilisée à des fins de 'contact-tracking' endéans les 14 jours
- Des gants et masques jetables sont disponibles à l'achat à la réception.
- Les bacs de recyclage des brochures sont supprimés.

2.5.2 - En zone orange

Les zones oranges nécessitent une gestion des flux de visiteurs. Les mesures prises sont les suivantes :

- L'entrée pour les visiteur·euses du musée et les client·es du restaurant est distincte : la première s'effectue par l'entrée principale, la seconde par le jardin.
- Des poteaux sont disposés à la réception afin de former une ligne d'attente droite, avec des autocollants au sol qui indiquent les distances à respecter.
- Le parcours dans le musée est délimité par une signalisation au sol et des barrières afin de restreindre le parcours à un sens unique.
- Les mesures de distanciation sociales sont rappelées à l'entrée de chacune des salles.

2.5.3 - En zone rouge

Les zones rouges nécessitent des mesures strictes et adaptées à chaque situation. Les mesures prises sont les suivantes :

- Réception
 - Deux écrans en plexiglas sont disposés à la réception pour protéger les échanges entre le personnel et les visiteur·euses.
 - Une station de gel antibactérien est à disposition des visiteur·euses.
 - Il est fortement recommandé de payer de façon électronique.
 - Le terminal de paiement bancaire est désinfecté après chaque utilisation.
 - Les brochures sont en self-service devant les écrans en plexiglas.
- Vestiaire
 - Les casiers du vestiaire du musée sont fermés.
 - Une station de gel antibactérien est à disposition des visiteur·euses à l'entrée du vestiaire.
- Ascenseur
 - Le nombre maximum de personnes autorisé dans l'ascenseur est indiqué à l'entrée et à l'intérieur à chaque niveau.
 - Un stylet offert à l'accueil permet aux visiteur·euses de toucher les boutons de l'ascenseur.
 - Des affiches sont installées devant et dans l'ascenseur pour rappeler aux visiteur·euses d'utiliser le stylet pour appuyer sur les boutons.
- Boutique du musée
 - Des affiches invitent les visiteur·euses à ne toucher que les articles qu'ils ou elles souhaitent acheter.
 - Un parcours à sens unique est mis en place dans la boutique.

- Accès Coudenberg
 - Les tourniquets sont désinfectés chaque matin.
 - Les jetons utilisés ne sont pas remis en circulation dans la journée et sont désinfectés chaque soir.
- Toilettes
 - Les toilettes sont nettoyées et désinfectées chaque matin.
 - Le nombre maximum de personnes autorisées dans la pièce est indiqué à l'entrée.
 - Les sèche-mains par soufflerie sont condamnés par des rubans de signalisation rouge et blanc.
 - Des essuie-mains jetables sont mis à la disposition des visiteur·euses .
- Ecrans tactiles
 - Un stylet offert à l'accueil permet aux visiteur·euses d'utiliser les écrans tactiles.
- PÉRISCOPIES dans le parcours permanent
 - Les périscopes de l'exposition permanente sont condamnés par des rubans de signalisation rouge et blanc.
 - À partir du mois d'octobre, les films présentés sur les périscopes sont disponibles dans l'application mobile « apppatrimoine ».
- Les parties tactiles dans le parcours permanent
 - Les parties tactiles sont désinfectées chaque matin.
 - Des gants jetables sont fournis aux visiteur·euses à la réception.
- Les casques audio dans la salle 6
 - Une housse jetable est fournie aux visiteur·euses à la réception.
 - Un distributeur de gel antibactérien est à disposition des visiteur·euses à proximité des casques audio.
- Les jeux « Mimi & Momo », « La/le ministre, c'est moi » et le livret d'activité de l'expo féminisme
 - Il est demandé aux visiteur·euses d'apporter leurs propres crayons gris/de couleur.
 - Si ils oublient, des boites de crayons de couleur qu'ils peuvent garder sont données aux visiteur·euses.
 - Des gants jetables sont fournis aux visiteur·euses à la réception.
- Locaux eduBEL
 - Une station lave-mains mobile avec savon est mise à disposition des utilisateur·rices.
 - Le matériel des animations est désinfecté après chaque utilisation.

3 - Protocole de nettoyage et/ou désinfection.

Ce protocole reprend l'identification des zones, équipements et installations nécessitant un nettoyage et/ou une désinfection récurrents.

3.1 - Zonage présentant les niveaux de risque par localisation

Voir pièce jointe

3.2 - Liste des équipements et installations nécessitant un nettoyage et/ou une désinfection récurrents.

Le zonage a été transmis au prestataire externe en charge du nettoyage du musée, Aveclean, et une réévaluation du processus a été effectuée.

Suite à l'identification des zones nettoyées de manière quotidienne ou hebdomadaire ainsi que le diagnostic du niveau de risque pour chaque surface, tous les équipements et installations listés ci-dessous sont désormais vigoureusement désinfectés chaque jour.

GÉNÉRALITÉS

- Poignées de porte
- Rampes
- Interrupteurs
- Boutons d'ascenseur
- Tables / bureaux
- Chaises / poufs / tabourets
- Rebords et poignées de fenêtre
- Photocopieuses / téléphones
- Objets à usage tactile (fontaines à eau, télécommandes, machines à café, ...)

ATTRACTIONS DU MUSÉE

- Tourniquets
- Jetons
- Écrans tactiles
- Boîtes et tiroirs tactiles

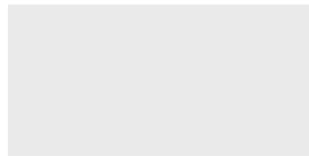
RÉCEPTION

- Terminaux de paiement bancaire
- Caisse
- Surface comptoir
- Cloisons en plexiglas

SANITAIRES

- Lavabos / robinetterie
- Toilettes (planche, abattant wc, tire-chasse)
- Poubelles

Identification des dangers et évaluation du niveau de risque sanitaire zonage présentant les niveaux de risque par localisation



Zones non accessibles au public

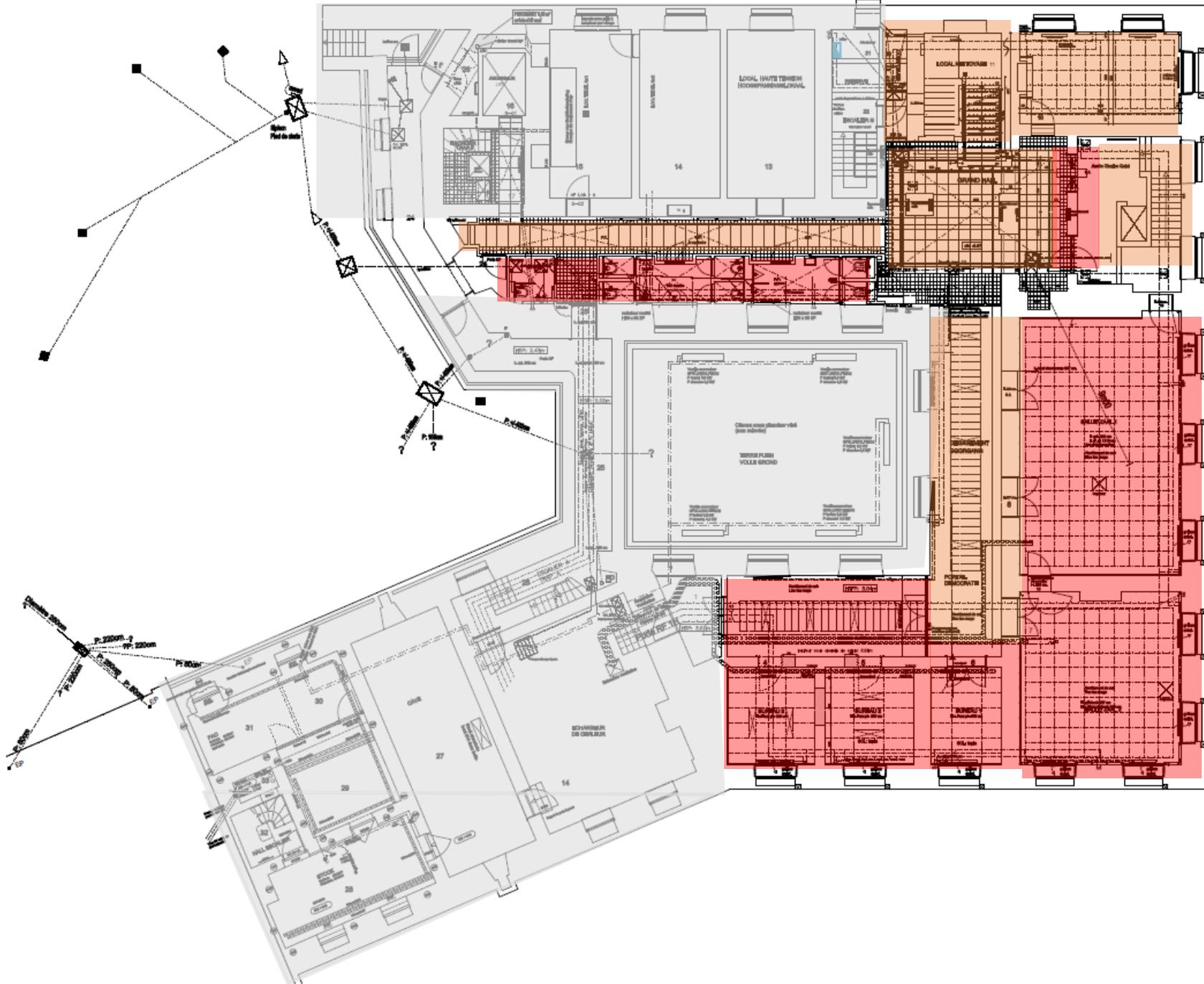


Zones à risque modéré, qui nécessitent la mise en place d'une gestion des flux de visiteurs



Zones à risque élevé, qui nécessitent la mise en place de procédures adaptées

Sous-Sol



Rez de chaussée



Etage 2



Plans 2ème ETAGE